

Agenda de réservations 3/11 ans

Vacances de printemps

Du 8 au 19 avril 2024



Comment s'inscrire ?

Les parents réservent les jours à leur convenance
au plus tard 2 semaines avant le début des vacances :
soit le **vendredi 15 mars 2024**.

Comment annuler une inscription ?

Les parents **peuvent annuler et/ou modifier leur réservation jusqu'à 2 semaines avant le jour J** par mail :
accueilfamille@bondy.fr, par courrier postal ou en déposant le formulaire rose (agenda de réservations) dans l'urne de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Et si j'ai oublié de réserver avant le vendredi 15 mars ?

Les familles ayant formulé leur demande après le 15 mars seront placées sur liste d'attente, afin que l'accueil des

petits Bondynois puisse se faire dans le respect du taux d'encadrement. Les familles placées sur liste d'attente seront contactées par l'Accueil famille si des places se libèrent avant le début des vacances. Les places seront proposées aux familles par ordre d'arrivée, de la demande la moins tardive à la demande la plus tardive.

Pour rappel, sans inscription et/ou réservation, votre enfant ne pourra être accueilli.

Première réservation

Rendez-vous à l'Accueil famille pour :

- remplir la fiche administrative et sanitaire,
- déposer ce formulaire rose complété,
- apporter le carnet de vaccination de votre enfant.

NOUVEAU

Dorénavant les accueils de loisirs sont sectorisés (voir la carte)

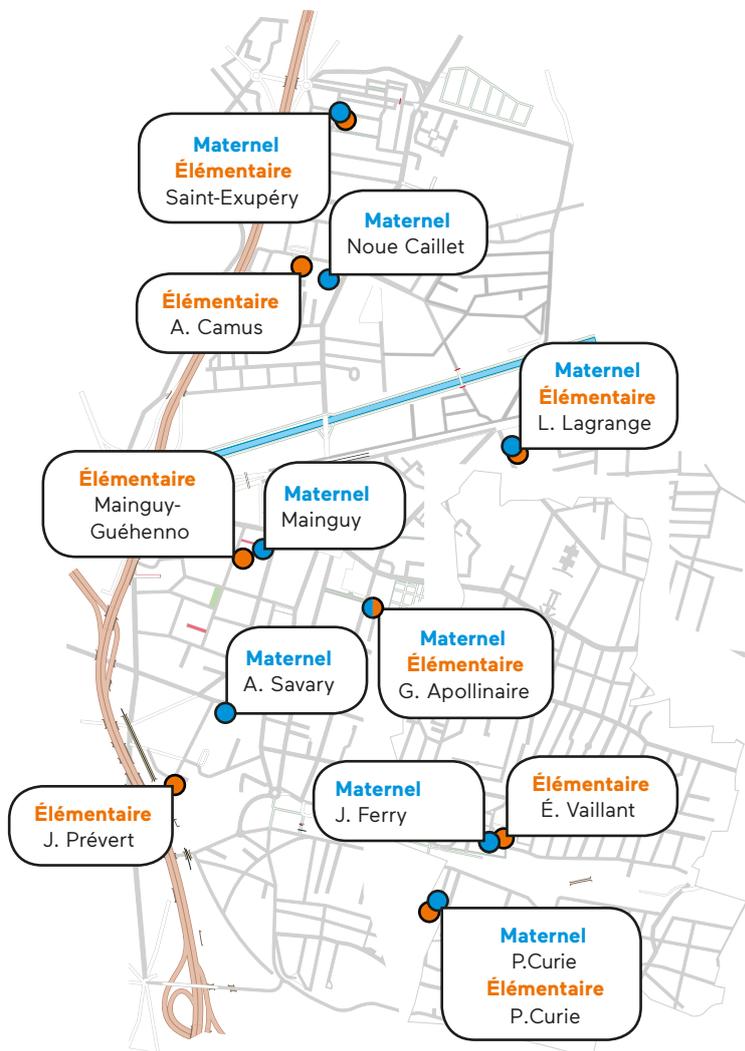
Liste des accueils de loisirs

MATERNELS

- Alain Savary (écoles Savary et Salengro)
- Guillaume Apollinaire (écoles Apollinaire et Claudel)
- Jules Ferry (écoles Ferry et Sellier)
- Léo Lagrange (écoles Claudel, Pasteur et Léo Lagrange)
- Mainguy
- Noue Caillet (écoles Jean Zay, Olympes de Gougues et Pasteur)
- Pierre Curie
- Saint-Exupéry (école Terre Saint-Blaise)

ÉLÉMENTAIRES

- Albert Camus (écoles Camus, Noue Caillet, Olympe de Gougues et Pasteur)
- Édouard Vaillant (écoles Rostand, Ferry primaire et Ferry)
- Guillaume Apollinaire (écoles Apollinaire et Claudel)
- Jacques Prévert (écoles Béthinger, et Salengro)
- Léo Lagrange (écoles Claudel, école Léo Lagrange, et Pasteur)
- Mainguy-Guehenno
- Saint-Exupéry (écoles Césaire et Bouloche)
- Pierre Curie



Formulaire rose à remplir pour réserver et...

L'envoyer par courriel : accueilfamille@bondy.fr

Par courrier à l'Accueil famille

Hôtel de Ville - Esplanade Claude Fuzier
93143 Bondy CEDEX

OU

le déposer dans l'urne

située à l'accueil de l'Hôtel de Ville

RDC de l'Hôtel de Ville

Aucun formulaire remis en main propre aux équipes d'animation ou aux directions scolaires ne sera pris en compte.

Agenda de réservations Vacances de printemps



N° de famille :

Attention : le calcul du quotient familial doit être établi pour bénéficier des tarifs progressifs. Dans le cas contraire, vous serez facturé au quotient familial le plus élevé.

ENFANT 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom de l'accueil de loisirs choisi
(uniquement pour les enfants
des écoles Pasteur et Claudel)

Du lundi 8 au vendredi 12 avril :

- Lundi Jeudi
 Mardi Vendredi
 Mercredi

du lundi 15 au vendredi 19 avril :

- Lundi Jeudi
 Mardi Vendredi
 Mercredi

ENFANT 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom de l'accueil de loisirs choisi
(uniquement pour les enfants
des écoles Pasteur et Claudel)

Du lundi 8 au vendredi 12 avril :

- Lundi Jeudi
 Mardi Vendredi
 Mercredi

du lundi 15 au vendredi 19 avril :

- Lundi Jeudi
 Mardi Vendredi
 Mercredi

ENFANT 3

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom de l'accueil de loisirs choisi
(uniquement pour les enfants
des écoles Pasteur et Claudel)

Du lundi 8 au vendredi 12 avril :

- Lundi Jeudi
 Mardi Vendredi
 Mercredi

du lundi 15 au vendredi 19 avril :

- Lundi Jeudi
 Mardi Vendredi
 Mercredi

Cadre réservé à l'administration

L'Accueil famille a bien enregistré les inscriptions.

Nom de l'agent :

Date : / / 2024

Signature :

Date et signature du père, de la mère ou du tuteur légal, qui déclare sur l'honneur répondre aux critères d'inscription énumérés dans le règlement intérieur (l'administration se réserve le droit de procéder à tout contrôle sur l'exactitude des critères d'inscription aux activités et de procéder aux rectifications de rigueur si nécessaire).

Date : / / 2024

Nom :

Prénom :

Tél. :

Signature :